



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022/096

L'an deux mille vingt deux et le vingt et un juillet à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1^{er} Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Raymond MIQUEL, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Madame Christine MARECHAL, Madame Joëlle DANÉY, Monsieur Olivier CANIPEL, Madame Marie PHILLIPPON, Madame Pascale DOMECH.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration Madame Béatrice BERTRAND

Madame Chantal BLAZY donne procuration à Monsieur Raymond MIQUEL

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Monsieur Corrado RANGHELLA donne procuration à Monsieur Erald GAST

Monsieur Patrice FAUCONNET donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Pascale DOMECH

Madame Sylvia GUERRERO donne procuration à Madame Pascale DOMECH

Étaient absents : Olivier AMANS excusé sans pouvoir.

Secrétaire de séance : Jackie ROY

Date de convocation : 13 juillet 2022

Objet : Évolution des tarifs d'inscription à l'école Municipale de Musique 'René ALLABERT' en tenant compte du quotient familial.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 2015/161 du 28 juillet 2015 et les tarifs en vigueur à l'école municipale de musique.

Conformément aux préconisations du schéma départemental des enseignements artistiques, et compte tenu de l'évolution des pratiques pédagogiques, Monsieur le Maire propose de fixer de nouveaux tarifs annuels d'inscription à l'école de Musique en tenant compte du quotient familial, selon le tableau ci-dessous.

Tarifs d'inscription à l'école Municipale de Musique de Lavelanet					
Résidents ou contribuables Lavelanédiens					
Tranche Quotient Familial	Tarif Annuel	1	2	3	4
		QF ≤ 435€	QF 436 à 530	QF 531 à 670	QF > 670
indice d'augmentation par tranche			10%	20%	30%
Eveil Musical	30,00 €	30,00 €	33,00 €	36,00 €	39,00 €
Tarif - 25% (2ième enfant même famille)		22,50 €	24,75 €	27,00 €	29,25 €
Tarif -50% (3ième enfant même famille)		15,00 €	16,50 €	18,00 €	19,50 €
Initiation (1ière année)	60,00 €	60,00 €	66,00 €	72,00 €	78,00 €
Tarif - 25% (2ième enfant même famille)		45,00 €	49,50 €	54,00 €	58,50 €
Tarif -50% (3ième enfant même famille)		30,00 €	33,00 €	36,00 €	39,00 €
Parcours diplômant en Cycle	90,00 €	90,00 €	99,00 €	108,00 €	117,00 €
Tarif - 25% (2ième enfant même famille)		67,50 €	74,25 €	81,00 €	87,75 €
Tarif -50% (3ième enfant même famille)		45,00 €	49,50 €	54,00 €	58,50 €
Apprentissage instrument supplémentaire après validation d'un premier cycle instrumental	50,00 €	50,00 €	62,50 €	75,00 €	87,50 €
Adultes	100,00 €	100,00 €			
Location instrument	50,00 €	50,00 €			
Elèves résidants hors Lavelanet					
Tranche Quotient Familial	Tarif Annuel	1	2	3	4
		QF ≤ 435€	QF 436 à 530	QF 531 à 670	QF > 670
indice d'augmentation par tranche			10%	20%	30%
Eveil Musical	60,00 €	60,00 €	66,00 €	72,00 €	78,00 €
Tarif - 25% (2ième enfant même famille)		45,00 €	49,50 €	54,00 €	58,50 €
Tarif -50% (3ième enfant même famille)		30,00 €	33,00 €	36,00 €	39,00 €
Initiation (1ière année)	120,00 €	120,00 €	132,00 €	144,00 €	156,00 €
Tarif - 25% (2ième enfant même famille)		90,00 €	99,00 €	108,00 €	117,00 €
Tarif -50% (3ième enfant même famille)		60,00 €	66,00 €	72,00 €	78,00 €
Parcours diplômant en Cycle	180,00 €	180,00 €	198,00 €	216,00 €	234,00 €
Tarif - 25% (2ième enfant même famille)		135,00 €	148,50 €	162,00 €	209,00 €
Tarif -50% (3ième enfant même famille)		90,00 €	99,00 €	108,00 €	117,00 €
Apprentissage instrument supplémentaire après validation d'un premier cycle instrumental	100,00 €	100,00 €	125,00 €	150,00 €	175,00 €
Adultes	200,00 €	200,00 €			
Location instrument	100,00 €	100,00 €			

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (voix 28 POUR)

- **ADOpte** la proposition de Monsieur le Maire,
- **APPROUVE** la nouvelle tarification telle que présentée dans le tableau ci-dessus,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour l'application de la présente,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance
Monsieur Jackie ROY

Pour le Maire :
DUROUDIER Jérôme
Premier Adjoint

Le Maire
Marc SANCHEZ

